

REGLEMENT TROPHÉE PAR EQUIPES AGILITY 2026

Le Trophée d'Agility par Équipe vise à permettre à tous les agilitistes de participer à une grande compétition. Elle est ouverte à tous les chiens, qu'ils soient ou non, inscrits sur un livre des origines ou annexe reconnu par la Fédération Cynologique Internationale (FCI).

La sélection est organisée au niveau de sept grandes régions afin de choisir les meilleures équipes qui participeront à la finale nationale.

Le trophée par équipes d'agility est régi par le règlement d'agility de la SCC, étendu par les règles spécifiques précisées dans cette section, et les règles spécifiques à la dernière épreuve de la finale nationale.

1 Généralités

1.1 Classes de compétition

Deux classes de compétition sont prévues :

Générale : classe de compétition combinée, avec des équipes constituées de binômes des classes Senior et U12, U15 et U19 et éventuellement un seul conducteur de la classe Handi.

Handi : il est possible de constituer des équipes Handi mixtes comportant les classes 1-7.

1.2 Catégories, constitution des équipes

Les équipes de la classe Générale sont constituées de 4 chiens (obligatoirement) d'une même Grande Région.

Les équipes de la classe Handi sont constituées de 4 chiens ou de 3 chiens (sans joker dans ce cas). Les chiens peuvent provenir de différentes Grandes Régions.

Les équipes sont composées de chiens d'une même catégorie (S, M, I et L).

Un concurrent ne peut conduire qu'un chien dans une même équipe.

Un concurrent peut être inscrit dans plusieurs équipes avec des chiens différents

Un conducteur en classe Handi ne peut s'inscrire qu'avec un seul chien.

Un chien ne peut participer que dans une seule équipe, et avec un seul conducteur.

Le chien peut être conduit par tout conducteur possédant une licence en cours de validité pour ce chien, mais ce doit être le même conducteur sur toutes les épreuves.

Les équipes sont identifiées par leur nom d'équipe. (Eviter les signes ' ! dans le nom des équipes)

Chaque membre d'une équipe est identifié par son numéro de dossard.

1.3 Détermination du TPS

Le TPS (temps de parcours standard) de chaque épreuve est déterminé à partir de la moyenne des temps des trois équipes les mieux classées dans la catégorie (jokers et autres éliminés exclus) + 20%. Le classement servant pour ce calcul tient seulement compte des pénalités de parcours et du temps.

1.4 Classements

Les règles habituelles d'agility s'appliquent au passage de chaque chien.

Sur chaque épreuve, les classements élémentaires des chiens sont effectués conformément au règlement d'agility de la SCC, c'est-à-dire dans l'ordre des critères suivants et par ordre croissant dans chaque critère : nombre total de pénalités; temps réalisé. Un nombre de points est attribué au chien selon son rang dans ce classement élémentaire : N pour le premier chien ; N-1 pour le deuxième chien, etc., où N est le nombre de chiens, toutes équipes confondues, engagés à la manifestation dans la catégorie. Aucun point n'est attribué à un chien éliminé.

Sur chaque épreuve (à l'exception de la dernière épreuve de la finale en classe Générale), le résultat de l'équipe est donné par le cumul des points obtenus par les trois chiens les mieux classés de l'équipe, le chien le moins bien classé jouant le rôle de « joker ».

1.5 Affichage des résultats

Les résultats doivent être affichés au plus tôt après la fin de chaque manche.

Les réclamations éventuelles doivent être portées dans les 20 minutes suivant l'affichage.

Les résultats complets sont affichés au plus tard 20 minutes après ceux de la dernière manche, et dans tous les cas avant la remise des prix.

1.6 Litiges

Les litiges sont réglés par le représentant de la CNEAC et le président du jury (le juge le plus ancien dans la fonction).

2 Sélectifs

Les sélectifs sont organisés sur deux jours consécutifs (samedi et dimanche) au niveau de sept Grandes Régions, regroupant des départements comme suit :

Grande Région 1	02-08-10-27-51-52-59-60-62-76-80
Grande Région 2	25-39-54-55-57-67-68-70-88-90
Grande Région 3	14-22-29-35-44-49-50-53-56-61-72-85
Grande Région 4	18-21-28-36-37-41-45-58-71-75-77-78-89-91-92-93-94-95
Grande Région 5	03-15-16-17-19-23-24-33-43-63-79-86-87
Grande Région 6	09-11-12-30-31-32-34-40-46-47-48-64-65-66-81-82
Grande Région 7	01-04-05-06-07-13-20-26-38-42-69-73-74-83-84 + outre-mer



2.1 Conditions de participation

Pour chaque chien engagé, il faut être détenteur d'une licence de la SCC / CNEAC en cours de validité correspondant à la classe de compétition.

En classe Générale, les concurrents ne peuvent participer qu'au sélectif de leur Grande Région.

Le changement de conducteur et/ou chien après acceptation de l'engagement par l'organisateur est possible jusqu'à 24 heures avant le début du sélectif. Il faut toutefois que le conducteur et/ou chien remplaçant ait une licence en cours de validité.

En classe Handi, l'équipe peut choisir le sélectif auquel elle souhaite participer, parmi ceux des Grandes Régions représentées dans leur équipe.

2.2 Inscription

Les inscriptions se font par équipe de 4 chiens déjà constituée (pas de dérogation, sauf pour la classe Handi).

2.3 Épreuves

Les épreuves sont au nombre de 3 : 2 parcours d'agility et 1 de jumping.
Le nombre de terrains et de juges nécessaires, sont déterminés en fonction du nombre d'équipes participantes choisies par l'organisateur :

Nombre d'équipes	Nombre minimum de terrains	Nombre minimum de juges
Jusqu'à 75	2	3
De 76 à 100	2	4
De 101 à 150	3	5

Dans une même catégorie, il est possible, avec l'accord des juges, de faire juger une même épreuve donc même parcours par plusieurs juges.

2.4 Sélection pour la finale

Le quota par grande région est donné dans une communication séparée dès que le calcul des licences actives par grandes régions de l'année écoulée est fait.

3 Finale

La finale du Trophée par Equipes se déroule sur deux jours consécutifs.

3.1 Conditions de participation

Peuvent participer à la finale :

- Les équipes sélectionnées au niveau de chaque Grande Région ;
- Les équipes de la classe Handi ;
- Les équipes vainqueures de chaque classe et de chaque catégorie de la finale 2025.

Pour ces dernières, un et un seul changement de binôme par équipe 2025 est autorisé.

Chaque capitaine d'équipe vainqueur à la finale 2025 doit s'acquitter du montant de l'engagement le jour du sélectif de sa grande région.

L'inscription à la finale se fait obligatoirement pour une équipe complète de 4 chiens.

Après l'inscription à la finale, en cas de désistement d'un membre de l'équipe :

- Si l'équipe ne comporte plus que 3 chiens, elle peut participer à la finale, mais sans joker.
- Si l'équipe comporte moins de 3 chiens, elle est déclarée forfait.

3.2 Numéros des concurrents

Les numéros sont remis au capitaine de l'équipe, ou éventuellement son représentant, sur présentation de l'ensemble des licences des membres de l'équipe si demandé par l'organisateur.

3.3 Épreuves

3.3.1 Classe Générale

La finale du Trophée par Equipes est organisée autour de trois manches de qualification et une épreuve finale. La manche 3 est une épreuve de jumping. Les manches 1 et 2, et l'épreuve finale sont des épreuves d'agility.

Un nombre d'équipes, suivant le tableau ci-dessous, est qualifié pour participer à l'épreuve finale. La qualification est fonction du classement aux différentes manches.

Seules les équipes non-qualifiées sur la manche 1 ou sur la manche 2 participent à la manche 3.

Le nombre d'équipes qualifiées par manche est défini sur le tableau suivant :

	Catégorie S	Catégorie M	Catégorie I	Catégorie L	<i>Total</i>
Manche 1	3	3	3	5	14
Manche 2	3	3	3	5	14
Manche 3	3	3	3	5	14
<i>Total</i>	9	9	9	15	42

3.3.2 Classe Handi

La finale du Trophée par Equipes est organisée sur 3 manches, sans sélection pour une épreuve finale.(2 jumpings et 1 agility)

3.3.3 Ordre de passage sur les manches

Pour toutes les manches, un ordre de passage aléatoire des équipes est établi par le responsable du GT informatique.

Les membres d'une même équipe passent l'un à la suite de l'autre, dans l'ordre de leur choix y compris les chiennes en chaleurs.

3.4 Épreuve finale

L'épreuve finale (classe Générale) est un relais par équipe avec 4 parcours différents construits sur un seul terrain étendu avec certains agrès partagés.

Le dessin des parcours est fourni aux capitaines des équipes lors du briefing de ceux-ci.

L'ordre de passage des équipes sur l'épreuve finale est défini de façon aléatoire par le responsable du GT informatique.

L'ordre de passage des chiens dans une même équipe est libre, mais cet ordre doit être précisé par le capitaine de l'équipe avant la reconnaissance. Il ne peut plus être changé.

Si une équipe avec 3 chiens atteint la finale, l'un de ses membres doit concourir deux fois.

Le temps de parcours maximum (TPM) de l'équipe est calculé sur la base de la longueur totale des 4 parcours.

Le chronométrage démarre lorsque le premier chien de l'équipe traverse sa ligne de départ. Le chronométrage s'arrête lorsque le dernier chien traverse sa ligne d'arrivée. Il n'y a pas de coupure ou pause du chronométrage. C'est le temps de parcours en continu des quatre chiens qui constitue le temps de parcours de l'équipe.

Les fautes et les refus pour chaque passage d'un membre de l'équipe sont comptabilisés séparément — 3 refus d'un même chien résultent en une élimination du chien concerné. En cas d'élimination le membre de l'équipe doit terminer le parcours suivant l'ordre des obstacles dans le cas contraire c'est la disqualification de l'équipe entière.

Les pénalités d'une équipe résultent de l'addition des pénalités de parcours de chaque membre de l'équipe et des éventuelles pénalités de temps de l'équipe entière.

Le résultat de l'équipe est donné par le total des pénalités et le temps réalisé par l'équipe.

3.5 Récompenses

En classe Générale, un trophée individuel est remis à chaque membre des trois premières équipes à l'épreuve finale dans chaque catégorie (S, M, I et L).

En classe Handi, un trophée individuel est remis à chaque membre des trois premières équipes au cumul des manches.

GLOSSAIRE

Catégorie S pour SMALL = chien de moins de 35 cm au garrot

Catégorie M pour MEDIUM = chien de 35 cm à moins de 43 cm au garrot

Catégorie I pour Intermédiaire = chien de 43 cm à moins de 48 cm au garrot

Catégorie L pour LARGE = chien de plus de 48 cm au garrot

U12 pour les jeunes âgés de moins de 12 ans (ex J11)

U15 pour les jeunes âgés de moins de 15 ans (ex J14)

U19 pour les jeunes âgés de moins de 19 ans (ex J18)

Licence en cours de validité = licence de l'année en cours, pour 2023 = licence 2023

JOAWC = Junior Open Agility World Championship = Championnat du monde open d'agility pour les jeunes U12, U15 et U19

EO/AWC = Européenne Open / Agility World Championship = Championnat d'Europe Open d'agility et championnat du monde d'agility

LO = livre des origines d'une race reconnue par la FCI

LOF = livre des origines française

LOE = livre des origines d'un pays étranger reconnu par la FCI

FCI = Fédération cynologique internationale

EDF = Equipe de France

TPS = Temps de parcours standard

TPM = Temps de parcours maximum